

Avenir[®]

ASSURANCE MALADIE

Avenir Assurance Maladie SA

NOUS SOMMES FIERS
D'APPARTENIR À UNE
ENTREPRISE OÙ
BIENVEILLANCE,
COLLABORATION, CONFIANCE,
RESPECT ET SOLIDARITÉ
SONT ANCRÉS
DANS LES ACTES ET
PENSÉES DE TOUS.
NOUS SOMMES
BIENVEILLANTS

NOUS SOMMES UNE
ENTREPRISE AGILE,
FAISONS PREUVE
D'INITIATIVE ET
ANTICIPONS LES BESOINS
DES COLLÈGUES,
DES CLIENTS
ET DU MARCHÉ.
NOUS SOMMES
PROACTIFS

NOUS AGISSONS
AVEC INTÉGRITÉ,
TRANSPARENCE
ET ÉQUITÉ
ET ASSUMONS PLEINEMENT
NOS RESPONSABILITÉS
ENVERS NOS COLLÈGUES,
CLIENTS,
PARTENAIRES
ET LE GROUPE.
NOUS SOMMES
RESPONSABLES

RAPPORT
DE GESTION
2020

Votre assureur en bref

Sous la raison sociale

«Avenir Assurance Maladie SA»

«Avenir Krankenversicherung AG»

«Avenir Assicurazione Malattia SA»

existe pour une durée illimitée une société anonyme fondée en vue de poursuivre un but qui n'est pas de nature économique au sens de l'article 620, alinéa 3 du Code suisse des obligations (CO) et ayant son siège à Martigny.

Avenir Assurance Maladie SA assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

Avenir Assurance Maladie SA évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

Conseil d'administration

Présidente	Mme Karin Perraudin
Vice-président	M. Roland Marcel Eberle
Secrétaire	M. Fabio Naselli Feo
Administrateurs	M. Marc-André Ballestraz M. Jean-Blaise Conne M. Urs Schwaller M. Jürg E. Tschanz M. Charles Relecom

Direction

Directeur général	M. Thomas Boyer
Directeurs	Mme Sophie Revaz M. Philippe Buthey M. Vincent Claivaz M. Thomas J. Grichting M. Pierre-Luc Marilley M. Paul Rabaglia M. Florian Raemy

Organe de révision externe

Ernst & Young AG
Aeschengraben 9
Case Postale
4002 Bâle

Cette colline que nous gravissons

«Cette colline que nous gravissons» (The Hill We Climb). Tel est le titre du texte lu par la jeune poétesse Amanda Gorman, lors de la cérémonie d'investiture du nouveau président américain, le 20 janvier 2021. Ce titre colle parfaitement à notre état d'esprit, au moment de retracer les 12 derniers mois tourmentés que nous venons de traverser.

Le Covid-19 est partout. Il chamboule nos vies. Mais aussi, le système de santé suisse.

La crise que nous vivons depuis le mois de mars 2020 nous a tous profondément marqués. Dans nos vies privées, dans nos vies professionnelles, dans nos passions, dans nos rêves. 2020 marquera un indéniable coup d'arrêt.

La pandémie, que nous subissons depuis plus d'une année, a tout bouleversé. La fragilité et l'incertitude ont pris le pouvoir. Les conséquences commencent à peine à se faire sentir et elles nous accompagneront encore pendant de longs mois voire pendant plusieurs années. Cette crise sanitaire, économique et sociale a remis en cause beaucoup de nos certitudes. Et pourtant. Grâce à la résilience, au courage, à l'agilité et parfois au prix de sacrifices bouleversants, le système a tenu. **NOUS** avons tenu bon.

Le système de santé suisse a résisté lui aussi. Les hôpitaux ont résisté grâce à un travail exceptionnel porté par un corps médical exemplaire. Nos assurances sociales ont résisté grâce à leurs fondements solides. Cependant, nous en payons et nous continuerons à en payer le prix, car des pans entiers de l'économie suisse sont durement touchés. Et surtout, jamais la santé physique et mentale ne se sera autant dégradée. Notamment chez les jeunes et les personnes âgées. En fait, un peu chez tout le monde.

Et pourtant, il nous faut continuer à gravir cette colline et trouver des solutions innovantes, pour être encore plus proche de nos racines mutualistes, de notre histoire. Etre proche de vous.

Avenir Assurance Maladie SA est votre partenaire tout au long de votre vie. Nous sommes prêts à vous accompagner de la meilleure des manières, notamment en vous proposant de nouveaux services digitaux pour vous simplifier la vie, mais aussi pour vous apporter des conseils en matière de prévention. En plaçant toujours l'humain, le patient, l'assuré, vous, au centre de nos préoccupations. Nous souhaitons mettre ces valeurs au cœur de notre métier, pour renforcer notre culture d'entreprise.

**Poursuivons ensemble cette évolution.
Gravissons, ensemble, cette colline.**

Chiffres-clés

		2020	2019
Résultat annuel	CHF	-15 803 286	56 631 994
Nombre d'assurés AOS		179 918	173 595
Total du bilan	CHF	470 891 229	474 568 582
Chiffre d'affaires brut par secteur d'activité			
Assurances obligatoires des soins (LAMal)	CHF	741 943 630	736 484 848
Assurances indemnités journalières (LAMal)	CHF	8 893 415	8 619 807
Total	CHF	750 837 045	745 104 655
Provisions totales pour sinistres non-liquidés			
	CHF	179 900 116	159 054 768
en % des prestations nettes d'assurance		25,5%	23,7%
Total des fonds propres LAMal			
	CHF	217 037 670	228 174 955
en % des primes brutes		28,9%	30,6%

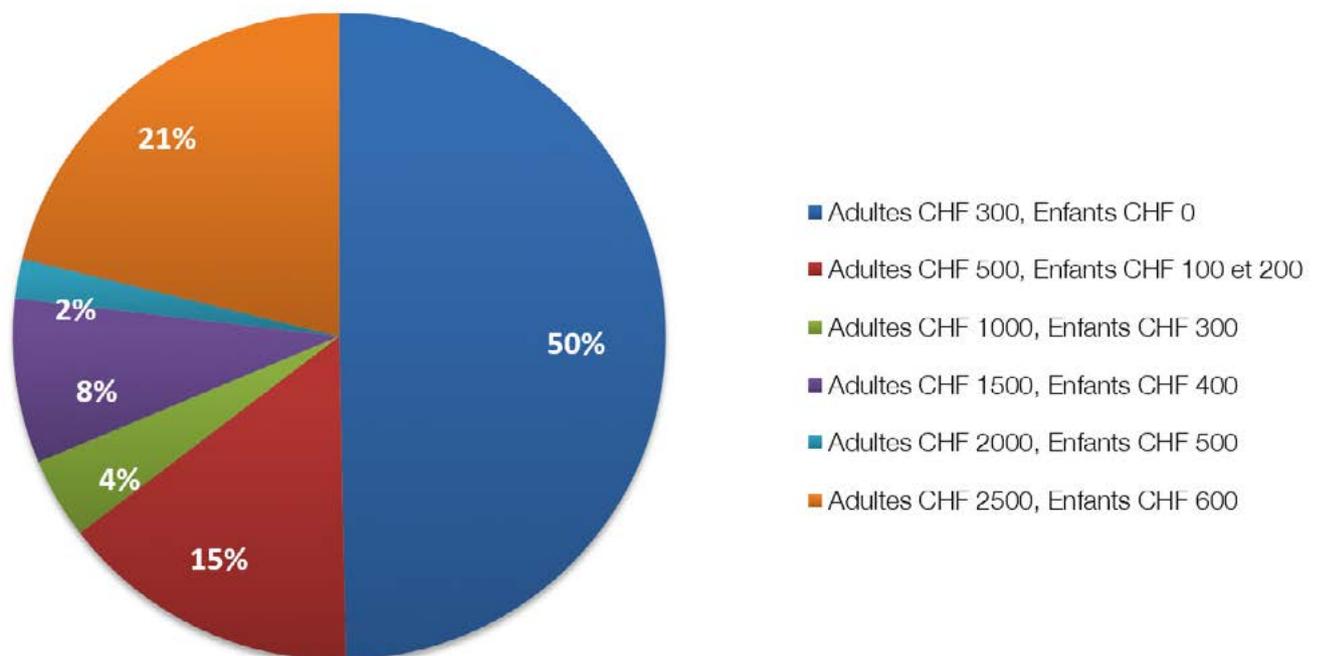
Faits et chiffres

Effectif d'assurés

Avenir Assurance Maladie SA connaît en 2020 une légère augmentation de son portefeuille AOS (assurance obligatoire des soins) avec une augmentation d'effectif de 6323 membres (+3,6%), lequel atteint désormais 179 918 assurés contre 173 595 en 2019.

Effectif moyen	2020
Hommes	76 050
Femmes	73 108
Enfants	30 760
Nombre d'assurés total	179 918

Répartition de l'effectif par franchises



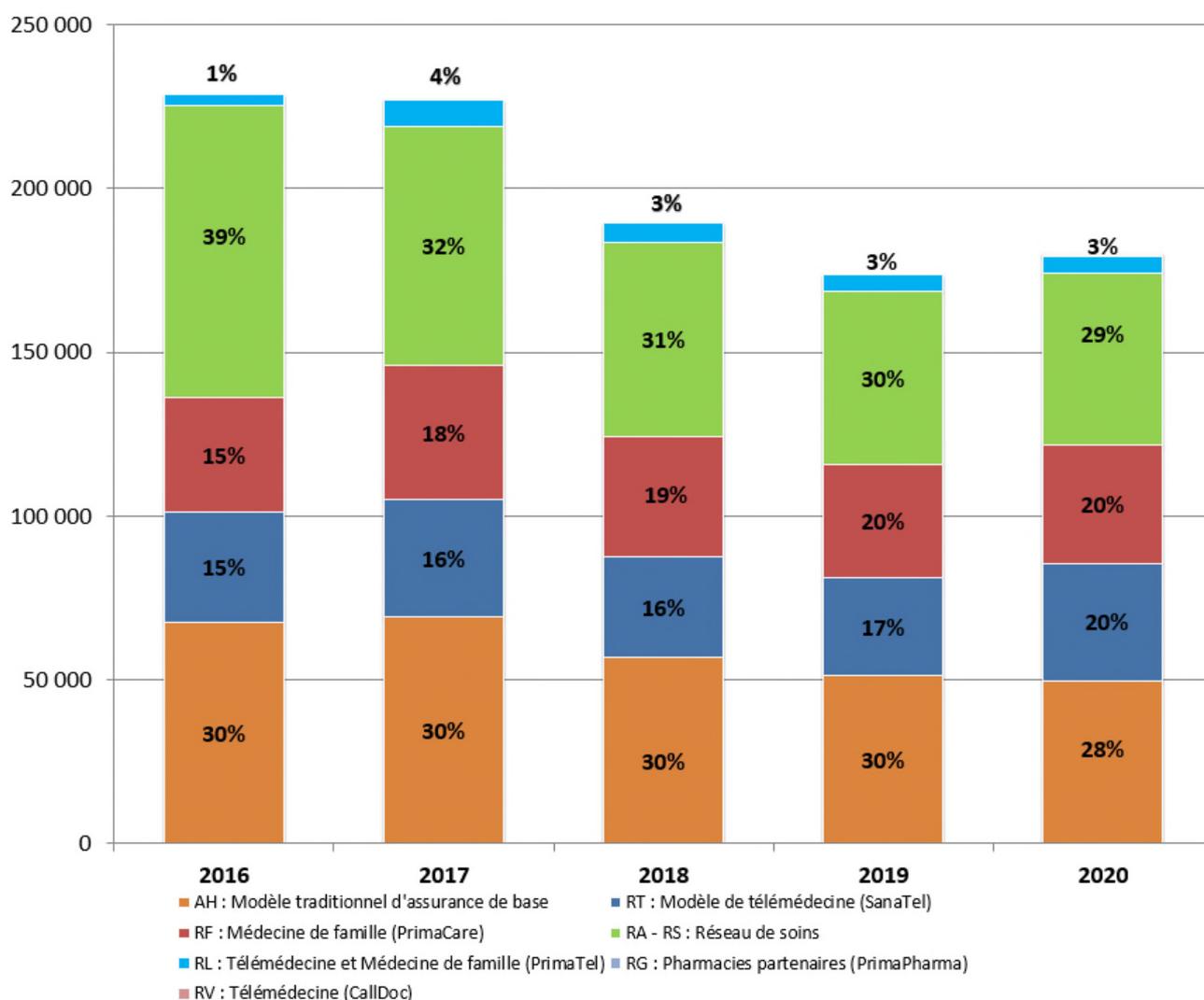
Des modèles alternatifs d'assurance attractifs

Avenir Assurance Maladie SA propose divers modèles alternatifs d'assurance qui garantissent une prise en charge médicale globale et de qualité pour une prime avantageuse. Ces assurances s'inspirent de la philosophie du Managed Care.

Ces différents modèles d'assurance visent à responsabiliser davantage les fournisseurs de soins et les assurés qui acceptent certaines restrictions en contrepartie de réductions de primes.

Plus de 130 000 assurés ont souscrit à un modèle alternatif d'assurance: 5000 assurés ont opté pour le modèle de télémedecine et medecin de famille (PrimaTel), 35 600 assurés pour le modèle de télémedecine (SanaTel), 36 300 assurés pour le medecin de famille (PrimaCare), 52 200 assurés pour un réseau de soins et les nouveaux modèles alternatifs Pharmacies partenaires (PrimaPharma) et Télémedecine (CallDoc) ont fait leur entrée avec quelques centaines d'assurés.

Evolution des effectifs AOS d'Avenir Assurance Maladie SA

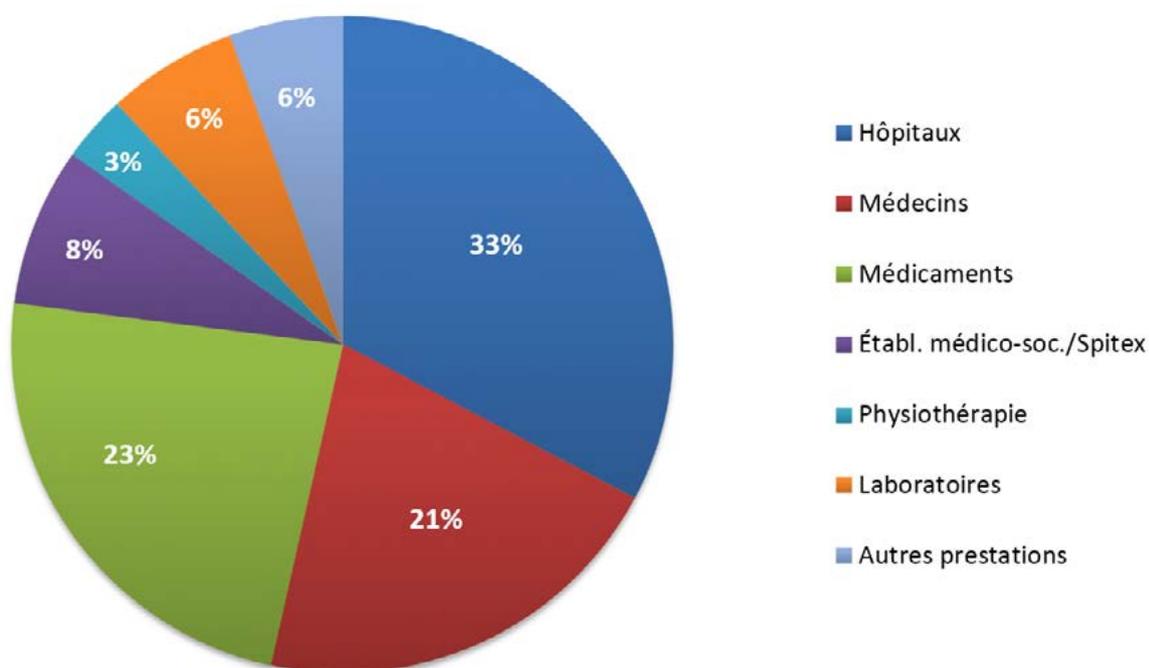


Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins	2020
Hôpitaux	262 929 801
Médecins	166 552 957
Médicaments	188 699 685
Établissements médico-sociaux / Spitex	62 515 483
Physiothérapie	26 210 757
Laboratoires	51 523 922
Autres prestations	44 233 056
Total des prestations	802 665 660

Les trois secteurs des hôpitaux, des cabinets médicaux et des médicaments représentent 77% des coûts.

Répartition des charges par fournisseur de soins



Gouvernance

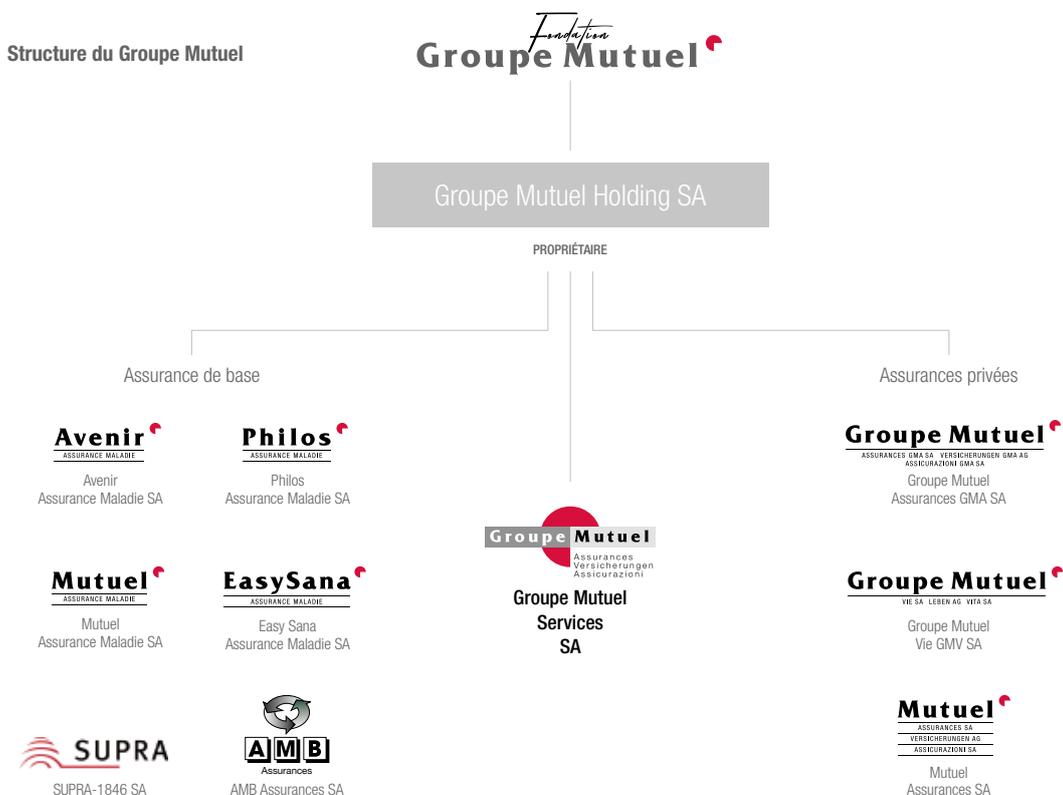
Le Groupe Mutuel

Le Groupe Mutuel est organisé sous forme de holding. Les sociétés qui composent la holding sont actives dans les différents domaines de l'assurance, que ce soit la Santé, la Vie, le Patrimoine ou les Entreprises.

Groupe Mutuel Holding SA appartient intégralement à la Fondation Groupe Mutuel, une fondation à but non lucratif. Par de multiples démarches, celle-ci soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse.

La société fille Groupe Mutuel Services SA met notamment son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition des autres sociétés du groupe. Cette mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profitent l'ensemble des sociétés et des clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance obligatoire des soins (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différentes sociétés. Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives et conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche. Ces répartitions sont également auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Groupe Mutuel Services SA peut également offrir ses prestations à des sociétés tierces. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.



Aperçu des sociétés filles du Groupe Mutuel Holding SA et de leurs activités

Sont détenus par le Groupe Mutuel Holding SA six assureurs-maladie, pratiquant l'assurance obligatoire des soins, à savoir: Mutuel Assurance Maladie SA, Philos Assurance Maladie SA, Avenir Assurance Maladie SA, Easy Sana Assurance Maladie SA, SUPRA-1846 SA et AMB Assurances SA.

Les assureurs privés pratiquant l'assurance-maladie complémentaire et commercialisant l'assurance patrimoine sont Groupe Mutuel Assurances GMA SA et Mutuel Assurances SA. De son côté, la société Groupe Mutuel Vie GMV SA offre des produits d'assurance-vie. Certaines des sociétés proposent également l'assurance-accidents LAA et l'indemnité journalière maladie selon la LAMal et la LCA.

Le Groupe Mutuel Services SA met son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition de l'ensemble des sociétés du groupe.

	Assurance de base LAMal 	Assurances complémentaires LCA 	Assurances de patrimoine (LCA) 	Assurance-accidents LAA 	Indemnité journalière 	Assurance-vie 
Mutuel Assurance Maladie SA	■				■	
Philos Assurance Maladie SA	■				■	
Avenir Assurance Maladie SA	■				■	
Easy Sana Assurance Maladie SA	■				■	
SUPRA-1846 SA	■				■	
AMB Assurances SA	■				■	
Groupe Mutuel Assurances GMA SA		■	■	■	■	
Mutuel Assurances SA		■	■	■	■	
Groupe Mutuel Vie GMV SA						■

Le conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA

Le conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique du Groupe Mutuel Holding SA. Il est composé de 5 à 9 membres, élus pour quatre ans. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

... et ses commissions spécialisées

Son travail est soutenu par trois commissions spécialisées: la Commission d'audit et des risques, la Commission innovation et transformation digitale et celle de rémunération et de nomination. Les commissions informent régulièrement le conseil d'administration de leurs activités.

La Commission d'audit et des risques est présidée par Jean-Blaise Conne et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle a pour tâches principales le contrôle de l'intégrité des informations financières, du respect des lois, des réglementations et directives internes, de la surveillance du système de contrôle interne et des processus d'audit. Elle organise et évalue la performance, la qualification et l'indépendance des auditeurs internes et externes.

La Commission de rémunération et de nomination est présidée par Marc-André Ballestraz et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle propose au conseil d'administration la rémunération de ses membres ainsi que de ceux de la Direction générale. Elle est également en charge du processus de nomination et de remplacement des membres du conseil d'administration et de la Direction générale. Elle fixe les objectifs individuels de la Direction générale et les évalue. Elle réévalue régulièrement le système de rémunération.

La Commission innovation et transformation digitale est présidée par Jürg E. Tschanz. Trois autres membres du conseil d'administration en font également partie.

Elle définit et propose au conseil d'administration la stratégie de transformation digitale et d'innovation, en tenant compte de l'évolution de l'environnement technologique, politique et de marché ainsi que des axes de développement à moyen et à long terme du Groupe Mutuel. De plus, elle définit et propose la stratégie d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de l'entreprise. Enfin, elle examine la stratégie de partenariats ou d'acquisition à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés, examine des propositions et recommandations vis-à-vis du conseil d'administration en lien avec les partenariats stratégiques.

Les membres du conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA, pour l'année 2020

Karin Perraudin – Présidente ²

Licenciée HEC, experte-comptable diplômée. Administratrice de diverses sociétés. Présidente de Valais/Wallis Promotion.

Roland Marcel Eberle – Vice-président ³

Ingénieur agronome. Administrateur de diverses sociétés. Conseiller aux États de 2011 à 2019.

Fabio Naselli Feo – Secrétaire ²

Entrepreneur. Administrateur de sociétés.

Marc-André Ballestraz – Membre ^{1,3}

Licencié en sciences commerciales et industrielles. Expert-comptable diplômé. Membre de la direction de la fiduciaire Fidag SA.

Charles Relecom (dès le 18 juin 2020) – Membre ²

Master en sciences actuarielles et en mathématiques.

Jean-Blaise Conne – Membre ¹

Expert-comptable diplômé. Administrateur de sociétés.

Urs Schwaller – Membre ^{1,3}

Docteur en droit. Avocat. Président du conseil d'administration de La Poste.

Jürg E. Tschanz – Membre ²

MBA in Finance and Strategic Management. Entrepreneur, cofondateur et président de Planitswiss.

¹Membre de la Commission d'audit et des risques ²Membre de la Commission innovation et transformation digitale

³Membre de la Commission de rémunération et de nomination

La Direction générale

La conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses membres incombe à la Direction générale, composée de huit membres en 2020. Elle met en œuvre les stratégies approuvées par le conseil d'administration et met en application les principes de gestion des risques. En outre, elle assure le suivi des évolutions légales et réglementaires et veille à leur respect.

Code de conduite

Groupe Mutuel Holding dispose d'un Code de conduite, adopté par ses organes dirigeants, pour encadrer toutes ses activités. Le Code de conduite expose clairement les valeurs éthiques et professionnelles ainsi que les consignes de comportement.

Ce code doit être respecté par tous les organes dirigeants et tous les collaborateurs du Groupe Mutuel Holding ou de ses sociétés membres, sans exception. Ce Code de conduite est soutenu par une plateforme d'alerte externe spécialisée et indépendante, qui permet aux collaborateurs d'annoncer d'éventuels agissements qui ne respectent pas le code de conduite ou les lois en vigueur. Le but est de protéger tant les employés eux-mêmes que l'entreprise en préservant une bonne gouvernance de la conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses membres au sein du Groupe Mutuel.

Système de contrôle interne

Le conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il a chargé la Direction générale de procéder à sa mise en œuvre. Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates.

La mise en œuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense. La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles. La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Compliance, Gestion des risques et Actuaire responsable. L'Audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôle et l'audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

Les membres de la Direction générale en 2020

Thomas Boyer – Directeur général

Licencié HEC.

Thomas J. Grichting – Services

Docteur en droit / Avocat.

Florian Raemy – Finances

Ingénieur EPFL. MBA HEC

Sophie Revaz – Prestations individuelles

Master en droit / Avocate.

Paul Rabaglia – Transformation & Business Development

Licencié HEC.

Vincent Claivaz – Entreprises & Prévoyance

Diplôme de technicien supérieur en hôtellerie et restauration.

Diplôme de gestion hospitalière.

Philippe Buthey – Technologies

Diplôme d’informaticien de gestion ES.

Pierre-Luc Marilley – Clients & Marché

Master en Sciences économiques.

FONCTION COMPLIANCE

La fonction Compliance est en charge de la conformité envers la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l’exercice de la fonction Compliance.

FONCTION GESTION DES RISQUES

La fonction Gestion des risques est en charge de la gestion intégrée des risques et contrôles, notamment de la revue indépendante des risques et contrôles ainsi que de l’animation du système de contrôle interne.

AUDIT INTERNE

L’Audit interne soutient le conseil d’administration dans son rôle de haute surveillance. Il l’informe régulièrement du résultat de ses contrôles et propose des mesures d’amélioration.

Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

La rémunération du conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding est régie par un règlement adopté par les organes de toutes les sociétés de la Holding. Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés de la Holding, limite les rémunérations annuelles par entité à Fr. 25 000.– pour la présidente et à Fr. 24 000.– pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du conseil d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de postes d'administrateurs qu'ils occupent au sein des sociétés du Groupe Mutuel Holding. Le plafond est de Fr. 200 000.– pour le/la président(e) et de Fr. 80 000.– pour les autres administrateurs. A ces montants s'ajoutent Fr. 10 000.– par commission, mais au maximum Fr. 20 000.–.

En 2020, le Conseil d'administration de Avenir Assurance Maladie SA a été rémunéré à hauteur de Fr. 82 105.–, la rémunération la plus importante s'élevant à Fr. 19 435.–.

Le conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA fixe, sur proposition de la Commission de rémunération et de nomination, la rémunération de la Direction générale. Les principes de rémunération des membres de la Direction générale sont arrêtés dans un règlement édicté par le conseil d'administration. Cette rémunération se compose d'un salaire fixe et d'une indemnité variable dépendant des résultats de l'année précédente.

En 2020, le système de rémunération variable a été modifié. La part variable versée dépend du degré de réalisation des objectifs dans les catégories suivantes:

1. Résultats financiers et opérationnels des différentes entités du Groupe et objectifs liés aux projets stratégiques;
2. Objectifs quantitatifs et qualitatifs individuels.

Les objectifs sont fixés pour une année et aucune rémunération différée n'est octroyée. Les éventuels honoraires relatifs à des mandats professionnels pour le compte du Groupe Mutuel au sein d'autres sociétés sont entièrement reversés à l'entreprise. Le total des paiements versés en numéraire (fixes et variables) en 2020 aux membres de la Direction générale s'élève à Fr. 2 922 105.–. Les cotisations de prévoyance de l'employeur s'élèvent à un total de Fr. 347 040.–. La rémunération la plus élevée a été perçue par le CEO avec des paiements en numéraire de Fr. 680 555.– et des cotisations de prévoyance de l'employeur de Fr. 86 400.–.

La part de Avenir Assurance Maladie SA sur cette rémunération de la Direction générale est de 10,7%, soit Fr. 313 234.–, dont Fr. 72 952.– pour la plus importante.

En 2020, la Direction générale était intégralement constituée et stable sur l'ensemble de l'année à la différence de l'année 2019 durant laquelle d'anciens membres étaient encore présents.

Gestion des capitaux

Rétrospective

L'année 2020 a débuté dans la continuité de 2019. Les banques centrales ont poursuivi leur politique monétaire expansionniste et les marchés ont connu un plus haut historique en février. Puis, de manière spectaculaire, le coronavirus s'est invité hors de Chine et les premiers confinements ont été décrétés en Europe début mars. La liquidité des marchés s'est effondrée, aucun type d'actif n'a pu se targuer de représenter une «valeur refuge» puisque même les fonds immobiliers suisses, les obligations de qualité et le pétrole se sont retrouvés en profonde déprime. Une intervention massive de la Réserve fédérale américaine, le début du déconfinement en Chine et des plans de soutiens étatiques inédits ont contribué à éviter une récession encore plus profonde par la suite. Avec l'avènement des vaccins, le monde est passé en quelques mois d'un mode «panique» face à l'inconnu à un mode «espoir». L'année sous revue s'est révélée constituer un exercice de tous les superlatifs.

Perspectives

L'arrivée prochaine de plusieurs vaccins devrait accélérer la réouverture de l'économie et engendrer un rattrapage de la consommation, l'épargne «forcée» des ménages étant significative. Les banques centrales vont continuer à être accommodantes et les Etats ont voté des plans de soutien massifs, allant jusqu'à verser de l'argent directement aux particuliers les moins fortunés. Toutefois cette situation de potentielle sortie de crise se heurte à une évidence: le principal carburant de la hausse des marchés actions en 2020 a été l'endettement. Les déficits des gouvernements utilisés pour soutenir les entreprises et les ménages sont de grande ampleur, et la concomitance des baisses des entrées fiscales pourrait limiter la capacité des gouvernements à répondre à de futurs chocs économiques. Quant à stopper ces politiques monétaires et budgétaires exceptionnelles, il ne faut pas y songer à court terme: l'économie réelle est à l'arrêt, les faillites des petites entreprises augmentent et les inégalités sociales se creusent. La pandémie continuera à laisser ses marques durant quelques trimestres.

En 2020, le rendement des placements d'Avenir Assurance Maladie SA est de 1,97%, tandis que la performance de la stratégie de placement retenue se situe à 2,35%.

Rapport financier

Avenir Assurance Maladie SA a terminé l'année 2020 sur un chiffre d'affaires net de 741,6 millions de francs, soit une augmentation de près de 1% par rapport à l'année 2019.

Les prestations nettes versées en faveur de nos assurés s'élèvent à 704,3 millions de francs, en hausse de 4,8% par rapport à l'année précédente. A ce montant s'ajoutent 20,8 millions de francs attribués à la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan.

En diminution des charges, il faut également mentionner le montant de 13 millions de francs reçu du fonds de la compensation des risques des autres assureurs (19,8 millions de francs reçus en 2019), dès lors le produit annuel lié à la compensation des risques par assuré adulte s'élève à Fr. 96,10 (Fr. 152,30 en 2019).

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à 40,6 millions de francs pour l'exercice 2020, en hausse par rapport à l'année comparative. En effet, dans le cadre de la stratégie d'entreprise, de nombreux projets, initiés par le conseil d'administration, portés par la direction et mis en place par les collaboratrices et les collaborateurs, ont vu le jour. Au centre de la réflexion figure l'amélioration de la qualité de l'expérience client grâce à la professionnalisation de la gestion clientèle et d'un service de vente plus proche de nos assurés. Ces coûts engagés pour le changement, cumulés aux frais de développement, permettent à Avenir Assurance Maladie SA d'évoluer et, surtout, de mieux accompagner ses assurés et ses clients. Pour le secteur de l'assurance de base, nous pouvons observer un coût annuel par assuré, qui passe de Fr. 164,20 en 2019 à Fr. 219,90 pour l'année 2020.

Les charges et produits hors exploitation ont dégagé un résultat négatif de -0,2 million de francs, montant tenant compte d'une attribution à la provision sur titres de 4,7 millions de francs.

Le résultat d'entreprise enregistre pour l'exercice 2020 une perte de 15,8 millions de francs, montant intégralement absorbé par les réserves.

RAPPORT FINANCIER

16	Compte de résultat
17	Bilan
18	Tableau des flux de trésorerie
19	Tableau de variation des fonds propres
	Annexes aux comptes 2020:
20	Principes comptables et méthodes d'évaluation
22	Compte de résultat par domaine d'activité
23	Explications relatives au compte de résultat
25	Explications relatives au bilan
27	Autres indications
28	Proposition d'utilisation du résultat
29	Rapport de l'organe de révision

Compte de résultat

	Annexe	2020	2019
Produits			
en CHF			
Primes acquises pour propre compte	1	741 634 767	734 585 666
Charges			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	- 704 305 596	- 670 297 920
Variation des provisions techniques	8	- 20 928 833	- 7 395 768
Compensation des risques entre assureurs		12 996 762	19 782 455
Autres charges d'assurance		- 4 409 279	- 3 310 307
Total des charges de l'assurance		- 716 646 946	- 661 221 541
Frais de gestion et d'administration	3	- 40 551 853	- 29 574 671
Résultat technique de l'assurance		- 15 564 032	43 789 453
Autres charges financières		- 239 558	- 198 543
Produits sur les placements en capitaux	4	13 324 737	17 769 091
Charges sur les placements en capitaux	4	- 8 658 432	- 3 153 007
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		- 4 666 000	- 1 575 000
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux		- 239 253	12 842 541
Résultat de l'exercice		- 15 803 286	56 631 994

Bilan

	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
Actifs			
en CHF			
Placements de capitaux	5	248 932 209	228 161 055
Comptes de régularisation	6	27 156 261	46 337 316
Créances	7	82 049 047	88 234 499
Liquidités		112 753 712	111 835 712
Total des actifs		470 891 229	474 568 582

	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
Passifs			
en CHF			
Capital-actions		100 000	100 000
Réserve générale		50 000	50 000
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		162 330 964	108 649 200
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		48 991 992	46 041 761
Résultat de l'exercice		- 15 803 286	56 631 994
Fonds propres		195 669 670	211 472 955
Provisions techniques pour propre compte	8	179 900 116	178 101 768
Autres provisions techniques	8	635 000	610 000
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	9	21 368 000	16 702 000
Comptes de régularisation	10	5 173 941	5 282 644
Dettes	11	68 144 502	62 399 214
Fonds étrangers		275 221 559	263 095 626
Total des passifs		470 891 229	474 568 582

Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2020	2019
Résultat	- 15 803 286	56 631 994
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	- 988 536	- 10 702 144
Amortissements / revalorisations sur les créances	684 000	996 000
Modification des provisions techniques pour propre compte	1 798 348	7 321 768
Modification des autres provisions techniques	25 000	74 000
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	4 666 000	1 575 000
Augmentation / diminution des créances	5 501 452	3 269 603
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	19 181 055	- 27 583 993
Augmentation / diminution des dettes	5 745 288	- 711 274
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	- 108 703	190 970
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	20 700 618	31 061 924
Investissements nets dans des placements de capitaux	- 19 782 618	- 4 076 539
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	- 19 782 618	- 4 076 539
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Total du flux de fonds net	918 000	26 985 385
Liquidités état initial 01.01.	111 835 712	84 850 327
Liquidités état final 31.12.	112 753 712	111 835 712
Variation des liquidités	918 000	26 985 385

Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Capital- actions	Réserve générale	Fonds spécial	Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Résultat	Capital propre
Fonds propres au 31.12.2019	100 000	50 000	19 287	108 629 913	46 041 761	56 631 994	211 472 955
Répartition du résultat de l'année précédente		-	-	53 681 763	2 950 231	- 56 631 994	-
Fonds propres au 01.01.2020	100 000	50 000	19 287	162 311 677	48 991 992	-	211 472 955
Résultat annuel						- 15 803 286	- 15 803 286
Fonds propres au 31.12.2020	100 000	50 000	19 287	162 311 677	48 991 992	- 15 803 286	195 669 670

Il n'y a pas eu de paiement de dividende. Selon les statuts art. 28, le versement d'un dividende provenant des moyens de l'assurance-maladie sociale est prohibé au sens de l'art. 13, al. 2, lettre a LAMal.

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements. Si aucune valeur actuelle n'est connue ou ne peut être déterminée, les placements sont exceptionnellement comptabilisés au coût d'acquisition, déduction faite des ajustements de valeur. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices/charges non réalisés du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

Immeubles

Les immeubles sont évalués individuellement à la valeur de marché. L'analyse a lieu annuellement en utilisant une base de données externe qui se fonde sur des transactions similaires sur le marché (CIFI). La valeur limite supérieure est fixée par une valeur d'expertise externe effectuée périodiquement selon la méthode DCF (Discounted Cash Flow). Une évaluation peut être commandée lorsque les conditions d'exploitation d'un immeuble ont été sensiblement modifiées, par exemple à la suite d'une rénovation.

Les immeubles acquis en cours d'année sont valorisés à leur valeur d'achat, la première année. Les immeubles en construction sont valorisés au coût effectif de construction, à la date du bilan.

Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

Avenir Assurance Maladie SA a décidé de redistribuer, en 2020, des excédents de primes 2019 dans certains cantons. Dans ce but, une provision pour remboursement de primes a été constituée au 31.12.2019 et entièrement utilisée au 31.12.2020.

Autres provisions techniques

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue („Risk adjusted capital“) permet de calculer les bornes inférieures et supérieures de la provision pour risques liés aux placements de capitaux. La borne inférieure est définie par un niveau de sécurité de 99% et la prise en compte d'un écart-type (volatilité sur 12 mois). La borne supérieure est définie par le même niveau de sécurité, avec la prise en compte de deux écarts-type (volatilité sur 24 mois). Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie/allocation, degré de probabilité).

Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

Compensation des risques

Pour chaque bouclement, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du bouclement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Des provisions pour participations aux excédents sont constituées afin de disposer des fonds nécessaires pour verser à nos clients leur part de la marge bénéficiaire sur leur propre contrat à l'échéance de la période pour laquelle le résultat est calculé. Afin d'évaluer les montants à verser chaque année la provision est déterminée par année d'échéance. Le calcul s'effectue au bouclement de chaque année, pour chaque contrat, pour la période allant du début du droit à la part aux excédents jusqu'à la date de bouclement.

Annexe aux comptes 2020

Compte de résultat par domaine d'activité

en CHF	Assurance obligatoire des soins LAMAL			Assurances indemnités journalières LAMal			Total		
	2020	2019	Variation en %	2020	2019	Variation en %	2020	2019	Variation en %
Produits									
Primes brutes	741 943 630	736 484 848	0.7%	8 893 415	8 619 807	3.2%	750 837 045	745 104 655	0.8%
Part aux excédents	-	-	0.0%	- 166 527	- 217 774	-23.5%	- 166 527	- 217 774	-23.5%
Diminution des cotisations (*)	- 11 225 869	- 11 874 150	-5.5%	67 215	320 013	-79.0%	- 11 158 654	- 11 554 138	-3.4%
Contributions à la réduction des primes	156 458 530	138 928 957	12.6%	-	-	0.0%	156 458 530	138 928 957	12.6%
Contribution à la promotion de la santé	- 863 606	- 833 256	3.6%	-	-	0.0%	- 863 606	- 833 256	3.6%
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 156 458 530	- 138 928 957	12.6%	-	-	0.0%	- 156 458 530	- 138 928 957	12.6%
Autres produits d'exploitation	2 986 510	2 086 179	43.2%	-	-	0.0%	2 986 510	2 086 179	43.2%
Primes acquises pour propre compte	732 840 665	725 863 621	1.0%	8 794 103	8 722 045	0.8%	741 634 767	734 585 666	1.0%
Charges									
Prestations	- 802 665 660	- 767 276 001	4.6%	- 7 493 341	- 6 858 585	9.3%	- 810 159 001	- 774 134 586	4.7%
Variation des provisions techniques pour propre compte	- 20 603 878	- 7 447 759	176.6%	- 299 954	125 990	n/a	- 20 903 853	- 7 321 768	185.5%
Participations	105 853 405	103 836 666	1.9%	-	-	0.0%	105 853 405	103 836 666	1.9%
Autres charges d'assurance	- 4 293 880	- 3 219 332	33.4%	- 115 400	- 90 975	26.8%	- 4 409 279	- 3 310 307	33.2%
Variation des autres provisions techniques	-	-	0.0%	- 25 000	- 74 000	-66.2%	- 25 000	- 74 000	-66.2%
Compensation des risques	12 996 762	19 782 455	-34.3%	-	-	0.0%	12 996 762	19 782 455	-34.3%
Charges de sinistres et prestations pour propre compte	- 708 713 251	- 654 323 971	8.3%	- 7 933 695	- 6 897 570	15.0%	- 716 646 946	- 661 221 541	8.4%
Frais de gestion et d'administration	- 39 556 250	- 28 508 272	38.8%	- 995 603	- 1 066 400	-6.6%	- 40 551 853	- 29 574 671	37.1%
Total charges d'exploitation	- 748 269 501	- 682 832 243	9.6%	- 8 929 298	- 7 963 969	12.1%	- 757 198 800	- 690 796 212	9.6%
Résultat technique de l'assurance	- 15 428 837	43 031 378	n/a	- 135 196	758 075	n/a	- 15 564 032	43 789 453	n/a
Autres charges financières	- 208 887	- 169 897	22.9%	- 30 671	- 28 646	7.1%	- 239 558	- 198 543	20.7%
Produits sur les placements en capitaux	11 618 748	15 205 375	-23.6%	1 705 988	2 563 715	-33.5%	13 324 737	17 769 091	-25.0%
Charges sur les placements en capitaux	- 7 549 878	- 2 698 093	179.8%	- 1 108 553	- 454 914	143.7%	- 8 658 432	- 3 153 007	174.6%
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	- 4 069 000	- 1 687 000	141.2%	- 597 000	112 000	n/a	- 4 666 000	- 1 575 000	196.3%
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux	- 209 017	10 650 386	n/a	- 30 236	2 192 155	n/a	- 239 253	12 842 541	n/a
Résultat de l'exercice	- 15 637 854	53 681 763	n/a	- 165 432	2 950 231	n/a	- 15 903 286	56 631 994	n/a

(*) Les décomptes finaux pour les IJ LAMal sont établis durant l'exercice subséquent sur la base des masses salariales définitives, ce qui peut amener le poste 'diminution des cotisations' à présenter un produit ou une charge selon le montant des primes rétroactives à facturer ou à rembourser.

Explications relatives au compte de résultat

1 Primes acquises pour propre compte en CHF	2020	2019	Variation
Primes brutes	750 837 045	745 104 655	5 732 390
Part aux excédents	- 166 527	- 217 774	51 247
Primes rétroactives	- 1 353 394	- 2 103 059	749 665
Amortissement sur cotisations	- 9 121 260	- 8 455 078	- 666 181
Variation de la provision "Ducroire"	- 684 000	- 996 000	312 000
Contributions à la réduction des primes	156 458 530	138 928 957	17 529 573
Contribution à la promotion de la santé	- 863 606	- 833 256	- 30 350
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 156 458 530	- 138 928 957	- 17 529 573
Autres produits d'exploitation	2 986 510	2 086 179	900 332
Total	741 634 767	734 585 666	7 049 102

2 Charges de sinistres et prestations en CHF	2020	2019	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	- 802 665 660	- 767 276 001	- 35 389 659
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	105 853 405	103 836 666	2 016 740
Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS	- 696 812 255	- 663 439 335	- 33 372 919
Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal	- 7 493 341	- 6 858 585	- 634 756
Total	- 704 305 596	- 670 297 920	- 34 007 675

3 Frais de gestion et d'administration en CHF	2020	2019	Variation
Indemnités de gestion à des parties liées	- 46 329 773	- 36 727 217	- 9 602 557
Frais de contentieux facturés	8 561 552	9 455 733	- 894 181
Autres frais administratifs	- 2 783 632	- 2 303 188	- 480 444
Total	- 40 551 853	- 29 574 671	- 10 977 182

Frais de gestion et d'administration par nature	2020	2019	Variation
Publicité et marketing	- 2 886 234	- 1 569 997	- 1 316 237
Commissions	- 686 455	- 397 715	- 288 739
Frais d'exploitation divers	- 36 979 165	- 27 606 959	- 9 372 206
Total	- 40 551 853	- 29 574 671	- 10 977 182

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la gestion a été déléguée à Groupe Mutuel Services SA. Dès lors, il n'y a pas de personnel employé directement par Avenir Assurance Maladie SA.

4 Résultats sur les capitaux par catégorie en CHF	Produits	Charges	Résultat
Terrains et constructions	1 587 357	- 150 519	1 436 838
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 257 854	- 1 884 504	373 350
Actions	4 024 590	- 3 678 821	345 770
Autres placements	5 454 935	- 2 944 587	2 510 348
Total	13 324 737	- 8 658 432	4 666 305

Résultats par catégorie

en CHF

Terrains et constructions

	2020	2019	Variation
Produits	1 357 457	1 437 177	- 79 720
Charges	- 150 519	- 132 537	- 17 982
Réévaluations	229 900	727 239	- 497 339
Résultat	1 436 838	2 031 879	- 595 042

Obligations et autres titres à revenu fixe

	2020	2019	Variation
Intérêts	1 272 551	1 468 232	- 195 681
Bénéfices réalisés	52 566	129 059	- 76 493
Pertes réalisées	- 318 831	- 190 575	- 128 256
Bénéfices non réalisés	932 737	1 951 949	- 1 019 212
Pertes non réalisées	- 1 549 227	- 893 564	- 655 662
Charges sur capitaux	- 16 447	- 12 297	- 4 149
Résultat	373 350	2 452 803	- 2 079 453

Actions

	2020	2019	Variation
Dividendes	1 085 728	1 144 416	- 58 688
Bénéfices réalisés	147 069	467 009	- 319 940
Pertes réalisées	- 724 206	- 100 049	- 624 157
Bénéfices non réalisés	2 791 794	5 790 798	- 2 999 004
Pertes non réalisées	- 2 901 787	- 559 596	- 2 342 190
Charges sur capitaux	- 52 828	- 51 469	- 1 359
Résultat	345 770	6 691 109	- 6 345 339

Autres placements

	2020	2019	Variation
Produits	359 343	323 942	35 402
Bénéfices réalisés	391 199	317 093	74 106
Pertes réalisées	- 974 946	- 667 969	- 306 977
Bénéfices non réalisés	4 704 393	4 012 177	692 216
Pertes non réalisées	- 1 792 125	- 281 427	- 1 510 698
Charges sur capitaux	- 177 516	- 263 523	86 007
Résultat	2 510 348	3 440 293	- 929 946

Explications relatives au bilan

5 Placements de capitaux
en CHF

	Valeur de marché au 31.12.2020	Valeur de marché au 31.12.2019	Variation
Terrains et constructions	22 612 900	22 383 000	229 900
Obligations et autres titres à revenu fixe	118 140 575	109 935 640	8 204 935
Actions	40 285 526	37 142 447	3 143 080
Instruments financiers dérivés sur actions	257 147	-	257 147
Instruments financiers dérivés - engagements	-	- 3 843 737	4 100 884
Actions	40 542 674	33 298 710	7 243 964
Liquidités affectées aux placements de capitaux	21 899 840	19 930 394	1 969 447
Liquidités pour couverture de contrats futures	-	3 820 908	- 3 820 908
Liquidités	21 899 840	23 751 302	- 1 851 461
Placements collectifs	45 435 775	38 440 645	6 995 130
Instruments financiers dérivés	445	51 758	- 51 313
Prêts	300 000	300 000	-
Autres placements	45 736 220	38 792 403	6 943 817
Total	248 932 209	228 161 055	20 771 154

Instruments financiers dérivés sur actions: il s'agit d'options put avec comme sous-jacent des indices boursiers, à savoir 82 contrats SMI, 12 contrats S&P 500, 69 contrats Euro Stoxx 50 et 13 contrats FTSE 100.

Liquidités pour couverture de contrats futures : le montant ouvert au 31.12.2019 concerne deux comptes de dépôt de marge couvrant une vente à découvert de 13 contrats S&P 500 mini (échéance 20 mars 2020) et une vente à découvert de 17 contrats SMI (échéance 20 mars 2020). Ces derniers sont présentés avec les actions sous Instruments financiers dérivés - engagements.

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2020		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	445	-	445
Opérations à terme - couverture	USD	-	-	-
Total		445	-	445

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2019		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	3 016	-	3 016
Opérations à terme - couverture	USD	48 742	-	48 742
Total		51 758	-	51 758

6 Comptes de régularisation actif
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Intérêts courus	538 389	579 125	- 40 737
Compensation des risques à recevoir	19 658 783	43 329 938	- 23 671 155
Primes à facturer	5 999 746	773 017	5 226 729
Commissions payées d'avance	339 051	559 849	- 220 798
Autres actifs transitoires	620 293	1 095 387	- 475 094
Total	27 156 261	46 337 316	- 19 181 055

7 Créances
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	80 856 375	90 294 737	- 9 438 362
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	- 13 897 000	- 13 213 000	- 684 000
Subsides à recevoir	10 813 402	9 939 762	873 639
Impôts anticipés	220 257	242 334	- 22 077
Créances sur partenaires ou parties liées ⁽²⁾	114 941	-	114 941
Autres créances	1 378 812	970 665	408 148
Créances coûts de tests COVID-19	2 562 260	-	2 562 260
Total	82 049 047	88 234 499	- 6 185 452

Les coûts totaux des tests COVID-19 pris en charge par la Confédération pour l'année 2020 se montent à CHF 3 106 635.

8 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques
en CHF

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2019	Utilisation 2020	Attribution/ dissolution 2020	31.12.2020
Provisions pour sinistre non liquidés AOS	158 700 759	-	- 20 545 393	179 246 152
Provisions pour sinistre non liquidés indemnités journ. LAMal	354 010	-	- 299 954	653 964
Provision pour remboursement de primes	19 047 000	19 105 485	- 58 485	-
Total	178 101 768	19 105 485	- 20 903 833	179 900 116

Autres provisions techniques	31.12.2019	Utilisation 2020	Attribution/ dissolution 2020	31.12.2020
Provisions de vieillissement indemnités journalières LAMal	610 000	-	- 25 000	635 000
Total	610 000	-	- 25 000	635 000

Variation des provisions techniques - 20 928 833

9 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Taux de provisionnement déterminé	8.58%	7.32%	
Placements de capitaux	248 932 209	228 161 055	20 771 154
Provision nécessaire	21 368 000	16 702 000	4 666 000
Provision au bilan	21 368 000	16 702 000	4 666 000

10 Comptes de régularisation passif
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Compensation des risques à payer	400 000	-	400 000
Commissions à payer	81 149	78 859	2 290
Autres passifs transitoires	4 692 793	5 203 785	- 510 992
Total	5 173 941	5 282 644	- 108 703

11 Dettes
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	490 060	309 683	180 378
Primes encaissées d'avance	32 596 856	36 585 345	- 3 988 489
Comptes de passage ⁽¹⁾	26 402 630	20 129 508	6 273 122
Participations aux excédents	372 809	515 025	- 142 216
Dettes envers partenaires ou parties liées ⁽²⁾	7 960 264	4 517 577	3 442 686
Subsides	321 883	342 076	- 20 193
Total	68 144 502	62 399 214	5 745 288

⁽¹⁾ Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

⁽²⁾ Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Vie GMV SA, Mutuel Assurances SA, Groupe Mutuel Assurances GMA SA et Groupe Mutuel Services SA.

Autres indications

Événements survenus après la date du bilan

Aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 26 avril 2021.

Engagements conditionnels

Avenir Assurance Maladie SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives qu'Avenir Assurance Maladie SA a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Services SA:	Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration
Groupe Mutuel Assurances GMA SA:	Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA
Mutuel Assurances SA:	Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA
Groupe Mutuel Vie GMV SA:	Convention de gestion administrative relative aux assurances vie

Proposition d'utilisation du résultat

par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale

en CHF	2020	2019
Résultat de l'exercice	- 15 803 286	56 631 994
Résultat disponible	- 15 803 286	56 631 994
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	15 637 854	- 53 681 763
./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal	165 432	- 2 950 231
Solde du bénéfice à reporter	-	-

A l'Assemblée générale de
Avenir Assurance Maladie SA, Martigny

Bâle, le 26 avril 2021

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'Avenir Assurance Maladie SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 16 à 28) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Cyril Motte
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

Groupe Mutuel

Santé[®] Vie[®] Patrimoine[®] Entreprise[®]

Avenir Assurance Maladie SA

Rue des Cèdres 5 – Case postale – CH-1919 Martigny

Avenir Assurance Maladie SA – Easy Sana Assurance Maladie SA – Mutuel Assurance Maladie SA – Philos Assurance Maladie SA – SUPRA-1846 SA – AMB Assurances SA
Groupe Mutuel Assurances GMA SA – Mutuel Assurances SA – Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP – Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie

